

## Pour faire partie du programme, il faut :

- Être prêt à s'engager et à dépasser ses limites;
- Être animé d'une curiosité sportive;
- Savoir garder un comportement sécuritaire;
- Aimer faire partie d'un grand groupe  
(encouragement, entraide, respect du rythme de chacun, ...)



## Horaire

Le programme fonctionne avec un horaire rotatif sur 4 semaines comportant :

- 1 semaine = 3h15 le jeudi AM;
- 1 semaine = 2h15 le jeudi PM;
- 1 semaine = 2h00 le vendredi AM;
- 1 semaine = 6h30 le jeudi. Il s'agit d'une sortie en équipe santé/plein air (TES, titulaires et enseignant en éducation physique).

Les élèves qui font partie du programme santé/plein air ont donc de l'éducation physique seulement 1 fois / semaine.

## Programmation

Les activités se déroulent principalement dans le secteur de Magog car un objectif important du programme est de faire prendre conscience aux élèves de ce qui les entourent.

Aucun matériel spécifique n'est nécessaire pour faire partie du programme, tout ce dont les élèves ont besoin est fourni.

Le genre d'activités réalisées en santé/plein air : canot, kayak, vélo, escalade, hébertisme aérien, ski de fond, ski alpin, raquettes, randonnée pédestre, randonnée hivernale en crampons, glissade, patinage au sentier glacé, cours d'auto-défense, cours de secourisme, cours de survie, natation, cours de survie aquatique et aide de personnes en détresse, curling, orientation, jogging boisé La Ruche, ... Chaque année se termine avec un camp de trois jours en camping.

## Coûts

Aucun frais n'est chargé aux parents. Toutefois, la participation à deux ou trois campagnes de financement est recommandée afin d'assurer les coûts de fonctionnement du programme qui se situent autour de 175 \$/élève.

## Philosophie

Trois principes guident les interventions des membres de l'équipe santé/plein air :

- Développement de l'autonomie ;
- Développement de l'estime de soi ;
- Développement global de l'être.

## Interventions disciplinaires

En début d'année, chaque élève du programme signe un contrat en compagnie de son titulaire, de ses parents, de l'enseignant en éducation physique et de la direction d'école. On s'assure ainsi que les élèves prennent conscience des valeurs importantes en santé/plein air et ce contrat vient définir les conséquences d'un ou plusieurs manquements à celles-ci. Le contrat est utilisé stratégiquement par les membres de l'équipe afin d'amener un changement chez l'élève.